



BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL

430 Rue Aristide Berges
38 330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL

430 Rue Aristide Berges
38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux membres de l'association LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Association CONTRACTANTE

Comité du Rhône

Personne concernée

Monsieur SINGLA

Nature et objet

Mise à disposition des locaux à titre gratuit
34, Rue du 35eme Régiment d'aviation 69 500 BRON

Nature et objet

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

Modalités

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 10 866 €.

Association CONTRACTANTE

Comité du Puy de Dôme

Personne concernée

Monsieur Patrick PEAN

Nature et objet

Sous location de locaux selon bail du 1^{er} septembre 2022
64 rue des Courtiaux 63000 CLERMONT-FERRAND

Modalités

La sous-location est accordée à partir du 1er septembre 2022 moyennant un loyer annuel de 1 183 € révisable annuellement.
La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 804 € dont 410 € de charges locatives.

Nature et objet

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

Modalités

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 19 643 €.

Association CONTRACTANTE

Comité de la Haute-Loire

Personne concernée

Monsieur Christian EYMARD

Nature et objet

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

Modalités

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 10 442 €.

Association CONTRACTANTEPersonne concernée**Nature et objet****Modalités****Comité de Drôme Ardèche**

Monsieur Franck ROBERT

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 14 365 €.

Association CONTRACTANTEPersonne concernée**Nature et objet****Modalités****Comité de Haute Savoie**

Madame Valérie CORDURI-DAVIET

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 12 651 €.

Association CONTRACTANTEPersonne concernée**Nature et objet****Modalités****Comité de l'Allier**

Monsieur Jean-Luc MORENO

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 1 168 €.

Association CONTRACTANTEPersonne concernée**Nature et objet****Modalités****Comité de la Loire**

Monsieur Jean-Pierre DEFOUR

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 5 538 €.

Association CONTRACTANTEPersonne concernée**Nature et objet****Modalités****Comité de Savoie**

Madame Paula BARATA

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 5 410 €.

Association CONTRACTANTEPersonne concernée**Nature et objet****Modalités****Comité de l'Isère**

Monsieur Patrick PERRIN

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 2 818 €.

Association CONTRACTANTEPersonne concernée**Nature et objet****Modalités****Comité de L'Ain**

Monsieur Patrick CHAPUIS

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 5 967 €.

Association CONTRACTANTEPersonne concernée**Nature et objet****Modalités****Comité du Cantal**

Monsieur Gerald THEATE

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 1 689 €.

Meylan, le 31 mai 2023

SAS BBM & Associés**Jean-Philippe BRET**
Commissaire aux Comptes